

Communiqué de presse

Le 19 mai 2020

LA COULEE VERTE DE NOUVEAU OUVERTE EN SEMAINE POUR LES TRAJETS A VELO

Le Département des Hauts-de-Seine, après avoir sollicité la Préfecture, et proposé de réaliser les aménagements et signalisation nécessaires, vient d'obtenir l'autorisation d'ouvrir à nouveau la promenade des Vallons de la Bièvre (autrement appelée coulée verte du sud parisien). Les cyclistes peuvent de nouveau l'utiliser depuis ce lundi après-midi pour leurs trajets domicile-travail. Elle sera en revanche fermée le week-end, afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, et ainsi de limiter tout rassemblement.

La coulée verte du sud parisien traverse sept communes des Hauts-de-Seine : Malakoff, Châtillon, Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Sceaux, Châtenay-Malabry et Antony. Largement empruntée par les cyclistes mais considérée comme un espace vert aménagé, son ouverture n'avait pas été autorisée jusqu'à présent, comme le spécifient les mesures gouvernementales concernant les parcs et jardins.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine par intérim, a obtenu sa réouverture, avec une utilisation limitée stricto sensu aux vélos. Douze agents d'accueil et surveillance, ainsi que la garde équestre départementale, sont chargés de veiller à la sécurité des usagers. Des aménagements de sécurité et une signalétique rappelant les mesures sanitaires ont été mis en place. La promenade des Vallons de la Bièvre restera fermée les week-end.

Contact presse

Amélie CHABUET

tél. : 06 60 06 28 89

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr